

Le Conseil de [LA VILLE DE PARIS](#) / T : 01.42.72.83.67 devrait prochainement voter la réouverture de quatre tronçons de sa petite ceinture, rocade ferroviaire encerclant la capitale. Les sites concernés, situés dans les 12ème, 14ème, 19ème et 20ème arrondissements, sont destinés à devenir des espaces de loisir et de promenade et non à renouer avec leur vocation première. www.paris.fr